L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Succursale: 13 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 19 MAI 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière pour une petite famille. S'adresser 54 rue Royale. 17mai—

A VENDRE.

BONNE OCCASION.

Mme E. Fuzz, 59 rue Royale se retirant des affaires, offre à vendre son stock de fleurs finesbouquets d'église, couronnes de mariée et de communion, ainsi que toutes les installations de son magasin, comptoirs, vitrines, stores, glaces, pendules françaises, etc. Le magasin étant à louer jusqu'à la fin de mai, tout sera vendu. 15 mai—16 22 FP

ANNONCES JUDICIAIRES

Hélaine D. Breton, épouse d'Eugène Brice Sombre, contre son mari.
No 29,893.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division "C"—Pour les motifs sans griefs dans l'opinion écrite de la Cour, ce jour, exprimée et enregistrée, il est ordonné, jugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mdame D. Breton contre son mari Eugene Brice Sombre dissolvant la communauté existant entr'eux, et contre E. Courtibet, ayant les droits de créanciers du susdit Sombre, saisgagnant la demanderesse propriétaire, avec droit exclusif d'administration, 1° d'une somme de $695.70 reçue par elle de la faillite d'Eugène Brice Sombre, son mari; et 2° de l'immeuble décrit en sa pétition, ce, acquis par elle de Victor Mer'e et de dame A. Boada, épouse de Thomas Boada, par acte de vente passé pardevant M T. Ducros, notaire, le 30 avril 1889.

Il est, en outre, ordonné, jugé et décrété que l'intervention de H. B. Cladin & Compagnie soit mise hors de Cour, et leur demande rejetée à leurs frais; les frais revenant devant être payés au pro rata, par le défendeur Eugène Brice Sombre, et E. Courtibet, syndic

Il est de plus, ordonné, jugé et décrété que la pétition de la demanderesse touchant les bijoux et l'argenterie, lui soit refusée comme en cas de faute de plaider (non suit).

Jugement rendu le 7 et signé le 11 mars 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

14mai—2f—1f p sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean F. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,492—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession d'Albert Kunis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,488—Division A—Attendu que Margaret Kunis, femme de Prentice E. Kerrigan, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Kunis, décédé intestat; que le but de la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'il en existe) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 mai—12 17 21

Succession de Jean Canzié.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,888—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire et gérant des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 mai—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE,—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,784—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos ès nom et comme exécuteur testamentaire des créanciers du défunt Maurice Ducos, décédé en cette ville, le 14me jour de juin 1892. A 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'opposition de l'exécutionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défunt soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouv lle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé: FRED. D. KING,
Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RAMKIN, Député Greffier.
11 mai—3f en 3D

ETAT DE LA LOUISIANE,—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,784—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos ès nom et comme exécuteur testamentaire des créanciers du défunt Maurice Ducos, décédé en cette ville, le 14me jour de juin 1892. A 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'opposition de l'exécutionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défunt soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouv lle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé: FRED. D. KING,
Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RAMKIN, Député Greffier.
11 mai—3f en 3D

Succession de Marie Gertrude Gerdes, épouse de Henry E. Robinson, et d'Henry E. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,802—Division H—Attendu que William T. Gorgas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Amelia Gorgas, femme d'Henry E. Robinson, et d'Henry E. Robinson, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11mai—11 16 20

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,828—Division D—Attendu que Mme Veuve Schwehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Schwehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 mai—15 20 24

Succession de Giles M. Hillyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 34,419—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Scott, tuteur testamentaire des héritiers mineurs et comme tel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13mai—1f 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

Frederick G. Magnitsky vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans; No 34,574—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic provisoire et gérant des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 mai—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,784—Ordre de Cour.—Raymond Ducos ès nom et comme exécuteur testamentaire des créanciers du défunt Maurice Ducos, décédé en cette ville, le 14me jour de juin 1892. A 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'opposition de l'exécutionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défunt soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouv lle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé: FRED. D. KING,
Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RAMKIN, Député Greffier.
11 mai—3f en 3D

ETAT DE LA LOUISIANE,—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,784—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos ès nom et comme exécuteur testamentaire des créanciers du défunt Maurice Ducos, décédé en cette ville, le 14me jour de juin 1892. A 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'opposition de l'exécutionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défunt soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouv lle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé: FRED. D. KING,
Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RAMKIN, Député Greffier.
11 mai—3f en 3D

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 MAI—CLASSE No 317
Tirage de 4 heures P. M.

3	6	2	3	5	4	2	3	3	4
8	6	3	6	2	4	3	5	5	4
6	8	1	2	4	8	1	6	5	4
3	8	6	2	8	1	6	7	4	5
8	6	3	1	2	8	3	5	5	4
6	8	1	2	4	8	1	6	5	4

Les tirages et dessins, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ordinairement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 18 mai 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (Mars et Septembre) ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Nommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

Gt Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. M. WALMSLEY, Pres't La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres't. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres't. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel de $40.00,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 14 JUIN 1892.

GROS LOT:

$600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$600,000, soit		$600,000
1 Lot de	200,000,		200,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
2 Lots de	20,000,		40,000
5 Lots de	10,000,		50,000
10 Lots de	5,000,		50,000
25 Lots de	2,000,		50,000
100 Lots de	1,000,		100,000
200 Lots de	500,		100,000
500 Lots de	400,		200,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$1,000, soit	$100,000
100 Lots de	$500,	50,000
100 Lots de	$400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$200, soit	$199,800
999 Lots de	$200,	199,800
3,144 Lots se montant à		$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, 2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'entrée de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitutes un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions que les acheteurs doivent y faire attention, et ne jamais accepter ni pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pour d'autres, s'ils veulent la chance de les gagner.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally know, throughout Louisiana and the neighboring States of the Union. It is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population.

Family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

One season, $12; six months, $6 three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

One season, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 30 avril 1892.

ACTIF

Propriété fonctière	$135,329 26	
Bons et actions	39,834 62	
Dettes suspendues	56,210 88	
Billets de notes, &c.	253,735 66	
Dû par des banques et banquiers	4,862 37	
Billets non-disponibles	226,325 30	
Echange	42,907 39	
Chèques en Clearing House, circulation et numéraire	357,606 45—	636,799 44
Total		$1,128,765 47

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non dividés	58,794 35—	$438,994 35
Dû à des banques et banquiers		1,145 97
Dû aux déposants		688,625 15
Total		$1,128,765 47

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, } ss
Paroisse d'Orléans.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 30me jour d'avril 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct—soit, Trente cent cinquante-sept mille six cent six 45-100 dollars.

FRANK VATTER.
ERNEST PEAGUY.
PETER TORRE.
JOSEPH LOMBARD.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally know, throughout Louisiana and the neighboring States of the Union. It is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population.

Family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

One season, $12; six months, $6 three months, $3; one month, $1.50; three months 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du second érobitet
Succession de Henry M. Hyams

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 22,570.

ET

J. B. Vinet, Administrateur Public, vs la succession de H. M. Hyams.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,669.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi en date du 4 mai 1889 dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de saisie et de vente dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 avril 1891 et signé le 13 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'élégante résidence à deux étages, No 215 de l'avenue Jackson, à l'encoignure nord-ouest de la rue Chestnut.

Mme Veuve Emma H. Berthelot vs Mme Jacob E. Fitch et Mme Wm D. Magninie et als.

No 30,247—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 16 février 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Grands et Splendides Terrains, Faisant face au Bayou St-Jean

Et touchant à la propriété ci-dessus décrite.

Grands et Splendides Terrains, Faisant face à l'Avenue Espinnade,

Et à l'arrière de la susdite propriété, et face du New Orleans Jockey Club et près des Fair Grounds.

No 227 rue St-Louis, entre Prieur et Roman,

Une Maison Double en Bois, Retirée de la rue.

Mme Kate Blanc Prisse et autres vs La mineure Kate Blanc.

No 35,291—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 31 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Exchange Place, au coin de la rue Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, un terrain et ses dépendances, situé dans la Troisième District de cette ville, dans le carré d'Isle Ste-Anne, bornée par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, mesurant un pied de N. Tourné sur Bienville, sur la dite rue Bienville à quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

Le dit terrain est borné par les rues Dauphine et Bourbon, sur une première ligne de quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la rue Dauphine, avant deux chambres et cuisine en bois, et sur la rue Bourbon avec deux maisons modernes à deux étages de chaque côté, avec toutes les dépendances.

Cette propriété est vendue pour être libérée de toutes hypothèques, excepté celle de $2,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, et celle de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, et celle de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, lesquelles hypothèques sont assumées par l'acheteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—27—mai 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

David Glover vs. Caroline Faecher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 35,492 — Ma vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé à l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 94 du plan de ville de Carondelet, et désigné comme lots Nos Vingt-deux et Vingt-trois, du plan fait par A. Laurel, en date le 2 février 1835, déposé à l'étude de H. B. Chase, ancien notaire. Le dit lot No Vingt-deux mesure vingt pieds de front sur la rue Laurel; sur cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Vingt-trois mesure trente pieds 10 pouces de front sur la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinq pieds et demi entre lignes parallèles, plus ou moins. Le tout tel que figuré et délinéé sur le dit plan officiel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31 juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sanitorée No 154 et 156 rue de Chartres.

Jacob A. Reins h vs Mlle Helena Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,022.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Toulouse, mesurant trente pieds de front sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. A. Cotten vs. Mme Margaret Hussey.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 35,587.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Columbus, Kerlerec et Villeré, mesurant un pied à front sur la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, et mesurant des dits actes devant porter une première hypothèque et rang en vendeur ainsi que privilège sur la propriété ci-dessus décrite, ils auront rang immédiatement après les classes susdites de sécurité. Les acheteurs consentiront toutes les taxes dues et exigibles à ce jour, et devront en outre payer comptant sur le montant de l'adjudication entre les mains du vendeur, ou son mandataire, ou ses ayants droit, la somme de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, et celle de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, lesquelles hypothèques sont assumées par l'acheteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mai—17 20 26

Friotic Roure du Dr Testut

Pour le soulagement extérieur et commencement certain de guérison radicale, des douleurs rhumatismales, migraine ou céphalalgie, goutteuses possibilité quand le scrofulisme n'est pas d'un degré avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 6 onces 50 cent.

Rue St-Pierre, 154, près Bourgogne.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Louis T. Coppinger, Marie Eugénie Bienvenu, femme séparée en propriété de Amédée Gauchet de l'Isle et mari dit mari pour l'aider et l'autoriser en cest.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 94 du plan de ville de Carondelet, et désignés comme lots Vingt-deux et Vingt-trois, du plan fait par A. Laurel, en date le 2 février 1835, déposé à l'étude de H. B. Chase, ancien notaire. Le dit lot No Vingt-deux mesure vingt pieds de front sur la rue Laurel; sur cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Vingt-trois mesure trente pieds 10 pouces de front sur la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinq pieds et demi entre lignes parallèles, plus ou moins. Le tout tel que figuré et délinéé sur le dit plan officiel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31 juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant l'encoignure Marais et Toulouse; dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues St-Louis et Villeré.

New South Building and Loan Association vs Mme Julia James, épouse de Lucien Bugeé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,060. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Toulouse, St-Louis et Villeré, mesurant trente pieds de front sur la rue Marais sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Henry M. Hyams

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 22,570.

ET

J. B. Vinet, Administrateur Public, vs la succession de H. M. Hyams.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,669.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi en date du 4 mai 1889 dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de saisie et de vente dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Columbus, Kerlerec et Villeré, mesurant un pied à front sur la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, et mesurant des dits actes devant porter une première hypothèque et rang en vendeur ainsi que privilège sur la propriété ci-dessus décrite, ils auront rang immédiatement après les classes susdites de sécurité. Les acheteurs consentiront toutes les taxes dues et exigibles à ce jour, et devront en outre payer comptant sur le montant de l'adjudication entre les mains du vendeur, ou son mandataire, ou ses ayants droit, la somme de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, et celle de $1,000 en faveur de la succession de Mme Marie Louise Bienvenu, veuve de Jean Baptiste Bienvenu, lesquelles hypothèques sont assumées par l'acheteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 juin 1892.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession d'Alexandre Soux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 31 211—Division "C".

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau, No 5 rue Camp—SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 à 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de Hon. J. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, et d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et signé le 13 avril 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 540, borné par les rues Derbigny, Gravier, Roman et Commerce, et mesurant soixante pieds de front sur la rue Derbigny sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les bâtisses portent le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété sanitorée située dans le Quatrième District, rue Dauphine entre la rue Bienville et le Peuple's Theatre.

New South Building and Loan Association vs The People's Theatrical Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,745.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes leur appartenant ou pouvant en dépendre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Bourbon, mesurant chacun trente pieds de front sur la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sanitorée No 154 et 156 rue de Chartres.

Jacob A. Reins h vs Mlle Helena Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,022.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

**Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et font partie de la dite propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues de Chartres, Jefferson, Levée et St-Pierre, formant l'encoignure des rues Chartres et Jefferson, mesurant quarante-ne